L’arrêté de création et d’organisation des CHSCT présenté au CTM du 7 novembre définit le périmètre de chaque CHSCT ainsi que les CT pris en référence pour le calcul de la représentativité (le vote d’un agent à un seul CT est pris en compte).

Tu trouveras joints:

- - l' arrêté 2018 du périmètre des CHSCT
- - le barème de répartition des sièges dans les CHSCT et leurs périmètres
- - la note pour les directeurs généraux Boe de septembre 2018 ou figure un calcul

fichiers:

Télécharger arr_chsct_ctm_2018.pdf (183.85 Ko)

Télécharger arr_chsct_mef_2018_avec_modif.odt (40.59 Ko)

Télécharger boe_20180009_0000_0002.pdf (318.21 Ko)

Télécharger composition_chsct1.odt (27.94 Ko)

Télécharger rapport_presentation_arr_chsct_mef.pdf (49.24 Ko)

Leave this field blank